

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE FLOWER



## I. NOS PRESTATIONS

- ✓ **EMPLACEMENT NU** : Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base 2 personnes qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier. Un emplacement peut accueillir 6 personnes maximum.

Le branchement électrique nécessite UNE PRISE EUROPEENNE.

**POUR LES EMBLEMENTS,  
L'ARRIVEE SE FAIT A PARTIR DE 15H00  
ET LE DEPART AVANT 12H00.**

- ✓ **L'HEBERGEMENT LOCATIF** : Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Votre hébergement devra être remis lors de votre départ, en l'état de propreté et de fonctionnement tel que trouvé à votre arrivée. Un inventaire signé devra être remis à l'accueil sous 24 H après l'arrivée. Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

**POUR LES LOCATIONS, L'ARRIVEE SE FAIT  
A PARTIR DE 16H00 ET LE DEPART AVANT 10H00.**

- ✓ **SUPPLEMENTS** : Quel que soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs, etc... Nos prix TTC\*, n'incluent pas la taxe de séjour. Elle sera payée le jour de votre arrivée. Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA à 10 % applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

## II. REGLEMENT DU SEJOUR

- ✓ **MODES DE PAIEMENT ACCEPTES**  
Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

<b>Chèque bancaire</b>	<b>Chèque postal français</b>
<b>Chèque vacances ANCV</b>	<b>Mandat postal ou Cash</b>
<b>Carte bancaire</b>	<b>Aide VACAF</b>

(Après validation du dossier par le service VACAF).

- ✓ **MODALITES DE REGLEMENT**  
Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :
  - du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour ; l'aide VACAF ne dispense pas du versement d'un acompte de 30 % du montant total initial du séjour.
  - de la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, **d'une confirmation d'inscription émise par le camping par mail ou par courrier**.

Le solde du séjour est à régler au plus tard :

- **30 JOURS AVANT LE DEBUT DU SEJOUR POUR LES LOCATIONS**
- **A LA RESERVATION SI SEJOUR A MOINS D'UN MOIS DE L'ARRIVEE**
- **A L'ARRIVEE POUR LES EMBLEMENTS**

Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent.

## III. ARRIVEE RETARDEE ET DEPART ANTICIPE :

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

## IV. NON PRESENTATION SUR LE CAMPING

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif (par écrit) et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement ou de votre emplacement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

## V. ANNULATION

- ✓ **DU FAIT DE L'ACHETEUR :**

Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

**Pour l'annulation d'un emplacement nu** quelle que soit la date de réception, la totalité des sommes dues à la réservation est retenue.

**Pour l'annulation d'un hébergement locatif**

- **plus de 30 jours** avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping
- **moins de 30 jours** avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés.

**POUR OBTENIR UN EVENTUEL DEDOMMAGEMENT,  
LE CAMPING DE L'OCEAN VOUS PROPOSE DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE  
ANNULATION ET INTERRUPTION « CAMPEZ COUVERT »  
LORS DE LA RESERVATION**

En cas d'annulation ou interruption,

**1 AVERTIR L'ACCUEIL**, par courrier ou par mail, de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ

**2 CONTACTER L'ASSUREUR** dès que vous en avez connaissance

- Par internet : [www.campezcouvert.com/declaration/](http://www.campezcouvert.com/declaration/)

- Par email : [sinistre@campez-couvert.com](mailto:sinistre@campez-couvert.com)

- Par courrier : Gritchen Tourisme & Loisirs  
Service Sinistre BP 6048 27 rue Charles Durand  
18 024 Bourges cedex

- ✓ **DU FAIT DU CAMPING :**

Si le Camping de l'Océan-Flower est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

## VI. DEPOT DE GARANTIE

Pour les hébergements locatifs, un **dépôt de garantie de 150 €** vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué au départ après état des lieux.

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Le camping se réserve aussi le droit de déduire la somme de **45 €** pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

## VII. MINEURS

Nous n'accueillons pas de mineurs seuls. La présence sur l'emplacement d'un adulte responsable est obligatoire durant le séjour.

## VIII. ANIMAUX

Les animaux, **excepté les chiens de catégorie 1 et 2**, sont autorisés dans le camping. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement.

Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping.

Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont OBLIGATOIRES.

## IX. RECLAMATIONS

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, **dans les 20 jours suivant votre séjour**